

REPUBLIQUE FRANÇAISE
ASSEMBLEE NATIONALE

GUILLAUME LARRIVE

Député de l'Yonne

Auxerre, le 21 février 2014

Monsieur le maire sortant,

Je suis très préoccupé par la situation financière de la ville d'Auxerre, à la fin des treize années de vos mandats.

Vos méthodes sont opaques.

Contrairement à tous les usages républicains, vous avez refusé d'organiser le débat d'orientations budgétaires - que prévoit la loi et qui aurait permis d'exposer publiquement la situation financière de la ville au 31 décembre 2013. Vous avez refusé, de même, de présenter au conseil municipal le budget de la ville pour 2014 - ni en décembre 2013 comme c'est la règle en principe, ni même en janvier, ni même en février. La ville, depuis le 1^{er} janvier, vit donc d'expédients et de faux-semblants. Cette situation provisoire et précaire, qui fragilise le travail quotidien des services de la ville, doit cesser. Il appartiendra au maire nouvellement élu de préparer, en urgence, et de soumettre au débat du conseil municipal, le budget pour 2014, qui devra être adopté avant le 30 avril, sans quoi le préfet aurait le devoir de saisir la chambre régionale des comptes, qui exercerait alors une tutelle financière sur notre ville.

L'endettement de la ville d'Auxerre atteint aujourd'hui un record extrêmement préoccupant, aggravé ces derniers mois dans une proportion déraisonnable.

D'une part, vous avez augmenté la dette de 39% de 2001 à 2012. Ce sont les chiffres officiels des comptes administratifs :

- en 2001, à votre arrivée au pouvoir municipal, la dette était de 40,5 millions d'euros,
- au 31 décembre 2012, après douze années à la tête de la municipalité, la dette était de 56,4 millions d'euros, soit 1 465 euros par habitant, montant qui est 40% plus élevé que la dette des villes de même taille (1 066 euros).

Monsieur Guy FERREZ
Maire sortant d'Auxerre
Candidat du Parti socialiste
89000 AUXERRE

.../...

D'autre part et surtout, vous avez très fortement aggravé l'endettement de la ville d'Auxerre au cours de l'année 2013.

La dette municipale a précisément augmenté de 8,492 millions d'euros supplémentaires, pour atteindre, au 31 décembre 2013, 64,8 millions d'euros :

- certes, 5 millions d'euros d'emprunts ont été remboursés au cours de l'année,
- mais plus de 13 millions d'euros d'emprunts nouveaux ont été conclus en 2013, dont 11,5 millions d'euros en novembre et décembre :
 - un emprunt de 2,279 millions d'euros auprès du crédit mutuel en octobre 2013,
 - à la fin de l'année, un emprunt de 3 millions d'euros auprès du crédit mutuel,
 - mais aussi un premier emprunt de 1 million d'euros auprès de la banque postale,
 - un deuxième emprunt de 1 million d'euros auprès de la banque postale,
 - un emprunt de 3 millions d'euros auprès de la banque populaire,
 - et quatre emprunts de 2 millions, 700 000 euros, 600 000 euros et 200 000 euros auprès de la caisse des dépôts et consignations.

Ainsi, la dette municipale, au 31 décembre 2013, atteint **un triste record de 64,8 millions d'euros, jamais égalé à Auxerre.** Cela signifie très concrètement, hélas, que :

- **au cours de vos treize années de mandats, la dette a augmenté de +60%,**
- **la capacité de désendettement (c'est-à-dire le nombre d'années qu'il faudrait théoriquement consacrer au remboursement de la dette si on ne faisait aucune autre dépense) s'élève désormais à 10 ans (précisément 9,36 années si on tient compte d'un résultat exceptionnel et 11,4 années hors résultat exceptionnel), ce qui est un niveau d'alerte rouge.**

J'ajoute que **les dépenses de fonctionnement, en 2013, continuent leur dérive** : elles ont augmenté en 2013 de +3,88%, **trois fois plus vite que les recettes (+1,19%).**

Voilà la triste vérité !

Les Auxerrois ont le droit de connaître précisément l'état dans lequel vous laissez les finances de notre ville.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le maire sortant, l'expression de mes salutations républicaines.

